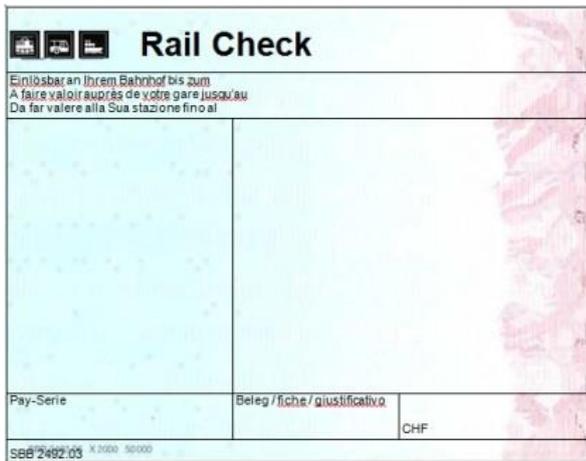


Promotion des transports publics chez les jeunes valaisans

Le Rail-Check en quelques mots

Grâce au Rail-Check, l'Etat du Valais et la commune de domicile de l'utilisateur prennent en charge une part des frais de déplacements en transports publics des apprentis et des étudiants en formation dans les écoles du secondaire II général.

Les pouvoirs publics valaisans souhaitent ainsi promouvoir les transports publics auprès des jeunes, tout en simplifiant l'accès à l'offre et les risques financiers liés.



Exemple de Rail-Check (CFF)

Ce système a comme avantage que l'Etat du Valais et la commune de domicile assurent, par un système de paiement en début d'année scolaire, une part des coûts de la mobilité des jeunes en formation. Cette solution évite au jeune (ou à ses parents) de devoir avancer des montants financiers importants pour payer ses besoins de mobilité en lien avec la formation, puis de se les faire rembourser seulement en fin d'année scolaire.

Le Rail-Check permet d'acquérir un abonnement de parcours annuel personnel et intransmissible. En vue de son utilisation, le jeune se présente muni de son Rail-Check au guichet d'un transporteur public sur territoire valaisan, avec une pièce d'identité récente et valable.

La mise à disposition d'un Rail-Check à chaque ayant-droit encourage celui-ci à mener une réflexion sur l'utilité de recourir aux transports publics, en l'incitant à :

- S'interroger sur le coût de cette mobilité.
- Pouvoir choisir une offre de transport au-delà de celle proposée pour un coût marginal à sa charge.

Principe actuel de co-financement

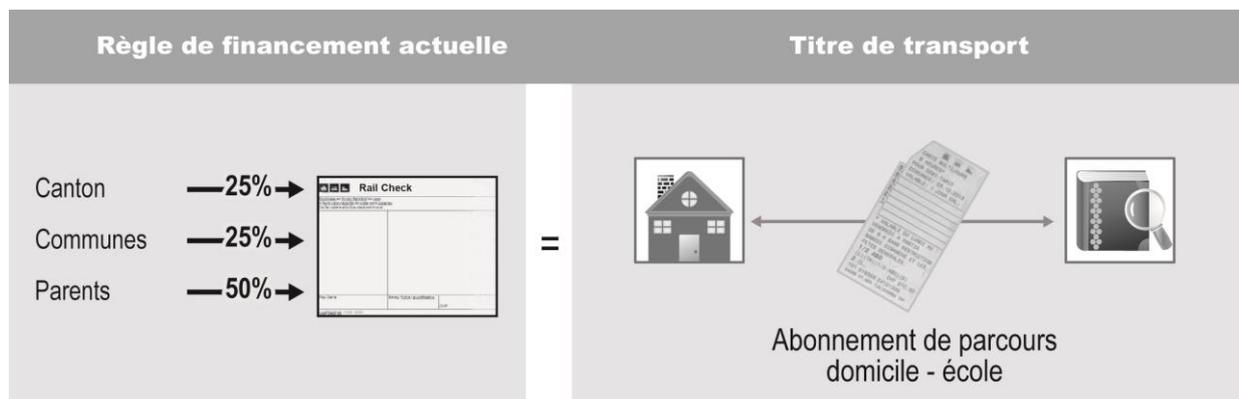
A ce jour, le 50% du prix de l'abonnement de parcours annuel 2^{ème} classe est pris en charge par le canton et la commune de domicile. La part restante est à assumer par le jeune ou ses représentants légaux. Le jeune en formation dispose ainsi d'un titre de transport pour utiliser librement les transports publics entre son lieu de domicile et son lieu principal de formation.

Aujourd'hui, c'est plus de 2/3 des étudiants et apprentis qui utilisent leur Rail-Check, sur un total légèrement supérieur à 15'000 jeunes concernés par cette action.

Les principaux objectifs poursuivis

- Réduire de manière volontariste et incitative la part modale transport individuel des étudiants, d'autant plus à un âge charnière où se pose la question du permis et de la voiture.
- Encourager, convaincre, promouvoir, amener à tester les modes alternatifs aux transports individuels et tendre vers une politique durable des déplacements.
- Réduire l'emprise de la voiture sur des sites forcément contraints (centre-ville), libérer le stationnement public de cette demande de « longue durée en lien avec la formation » et favoriser ainsi l'accueil des clients et visiteurs (« courte durée »).

Un signe tangible : la part modale des transports publics a augmenté de +2% entre 2010 et 2014.



Principes actuels du Rail-Check (Citec)

Les principaux aspects novateurs du Rail-Check

- Disposer d'une incitation qui encourage le recours aux transports publics, où tous les partenaires participent financièrement ; en ce sens, le Rail-Check est un bon bras de levier pour une prise de conscience des coûts inhérents du transport public.
- Travailler avec les « adultes de demain » sur le choix modal de futures personnes actives.
- Faire prendre conscience aux jeunes de l'impact du choix du lieu d'habitation dans leurs futurs déplacements pendulaires.
- Autoriser les solutions personnalisées : l'utilisateur peut acheter librement l'abonnement qui lui convient tout en bénéficiant du montant financier auquel il a droit pour ses déplacements domicile-école.
- Renforcer la collaboration entre communes, canton et filières de formation : en raison de la participation financière de chacun, ce produit met le doigt sur les enjeux de localisation des équipements publics (aménagement du territoire) en fonction des transports publics (mobilité).
- Par sa souplesse (choix individuel du client final) et le caractère révocable (le financement n'est imputé aux pouvoirs publics que si le chèque est utilisé), cet outil est très bien adapté aux régions périphériques qui disposent de peu de moyens financiers.

Les développements envisagés

Plusieurs démarches sont actuellement en cours de discussion pour continuer à faire évoluer le Rail-Check. L'objectif politique affiché par le Conseil d'Etat valaisan pour les prochaines années est clair : améliorer encore ce produit, tout en cherchant de nouvelles recettes. Relevons notamment :

- Les clients demandent désormais plus. En effet, de nombreux parents ont compris qu'en mettant un petit peu plus d'argent, ils peuvent disposer d'un produit encore plus intéressant pour leur enfant, notamment pour les déplacements non liés au scolaire (loisirs, sport, sorties). Cette pratique est à stimuler, elle augure d'un changement fondamental de comportement de mobilité sur le long terme.
- S'appuyer sur les nouvelles technologies pour faire évoluer le Rail-Check. Le Canton suit de près le nouveau système de billetterie électronique « BIBO » (« be in be out ») qui doit permettre de voyager plus simplement grâce à une carte à puce enregistrant les déplacements en transports publics.
- Considérant l'objectif du Gouvernement de limitation des dépenses, des discussions sont également en cours en ce qui concerne la répartition financière tripartite du Rail-Check.

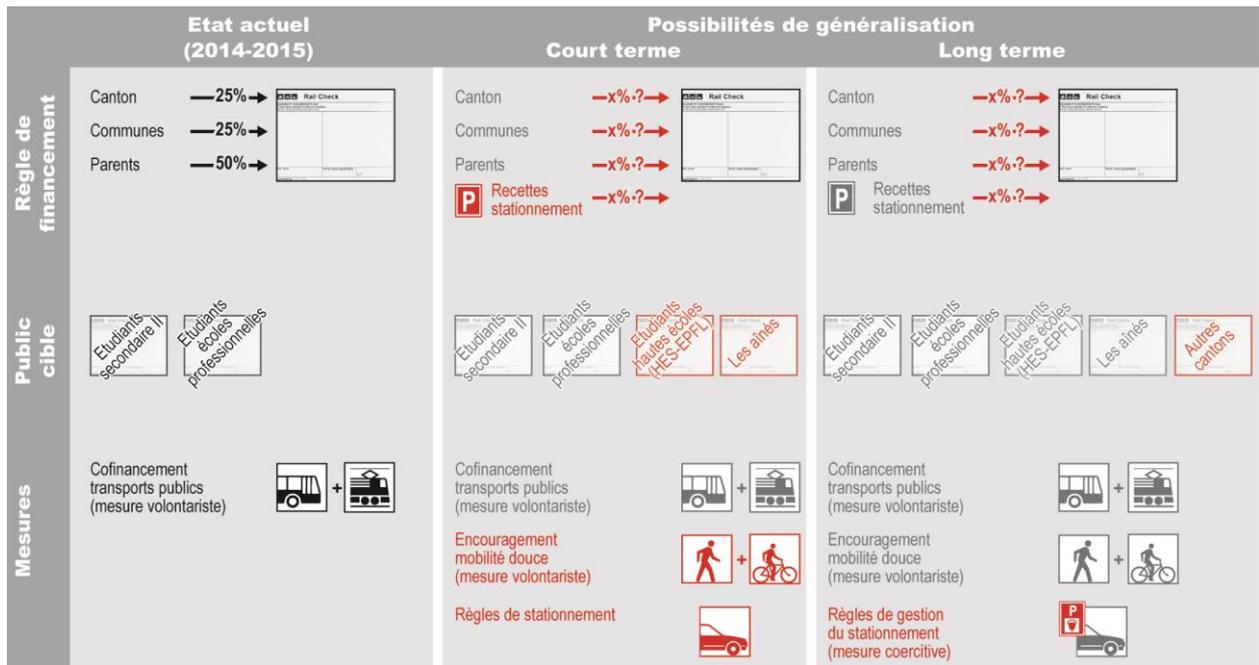
- Le souhait commun est d'inscrire le Rail-Check dans une démarche globale, en tendant vers un « bouquet mobilité » intégrant d'autres mesures volontaristes et d'encouragement aux modes alternatifs à la voiture (la mobilité douce, le covoiturage, l'auto-partage, etc.), mais également des mesures contraignantes vis-à-vis par exemple du stationnement sur domaine privé ou public. Il faut faire prendre conscience à l'usager que le stationnement a un coût non négligeable pour la collectivité et qu'il n'est pas un droit acquis !

Lors de sa neuvième procédure d'appel à projet (mars 2014), le centre de services du DETEC pour une mobilité innovatrice et durable a retenu plusieurs projets dont « le Rail-Check, une incitation à une mobilité durable des adultes de demain ». Ce projet en cours est cofinancé par le DETEC, l'Etat du Valais et la Ville de Sion. Il a pour cadre six sites scolaires de la Ville de Sion avec un objectif de mise en œuvre test d'un « bouquet mobilité » complet pour la rentrée scolaires 2016/2017.

Les possibilités de généralisation de l'usage du Rail-Check sont discutées actuellement

En parallèle, des possibilités de généralisation se discutent également au sein des pouvoirs publics en Valais. Ces réflexions générées par des instances diverses sont toutes au stade préliminaire ; une fois les public-cibles identifiés, les clés de répartition financière seront discutées au cas par cas. Citons notamment :

- Différentes analyses sont en cours au sein des services cantonaux autour de la question du droit à une place de stationnement pour les collaborateurs de l'Etat, de son coût réel qu'il s'agirait de reporter en partie sur l'usager et des mesures alternatives à proposer (voire cofinancer). En ce sens, le Rail-Check (répartition financière à définir), pourrait faire partie intégrante du « bouquet mobilité » qui pourrait leur être prochainement proposé. Une part des recettes du stationnement permettraient d'alimenter un fonds de cofinancement des Rail-Checks.
- En lien avec l'implantation du Campus EPFL/HES à la gare de Sion, certains milieux politiques s'interrogent sur l'éventualité d'étendre le Rail-Check aux étudiants valaisans fréquentant des hautes écoles. Cette idée n'a toutefois pas encore trouvé un mode de mise en œuvre acceptable sur les plans financier et politique.
- Finalement, le canton du Valais nécessitant une mobilité forte (habitat dans les vallées, réseau limité d'infrastructures de mobilité et concentration des activités en plaine du Rhône), une autre piste de généralisation se discute notamment autour des besoins de mobilité du troisième âge.



Etat actuel et évolution à court et long terme du produit Rail-Check (Illustration Citec)